

Maître Agathe **MONCHAUX-FIORAMONTI** SELARL MONCHAUX-FIORAMONTI Avocate à la Cour de Versailles
21 Avenue André Guibert - 78170 LA CELLE SAINT CLOUD - Tél : 01.86.39.03.30

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT

Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, au plus offrant et dernier enchérisseur

LA CELLE SAINT CLOUD (78)

18 avenue de la Jonchère

UNE CHAMBRE DE SERVICE

AVEC SALLE DE DOUCHE ET WC COMMUNS

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE **MERCREDI 18 MAI 2022 à 9 H 30**, par devant le Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, siégeant à ladite ville, 5 Place André Mignot.

ALAREQUÊTEDE: Le SYNDICAT COOPERATIF DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE ELYSEE II (SCCR ELYSEE II), situé 18 avenue de la Jonchère 78170 LA CELLE ST CLOUD, représenté par son Président Syndic Monsieur Francis BOIGELOT, demeurant 18 avenue de la Jonchère 78170 LA CELLE ST CLOUD. Pour qui domicile est élu au Cabinet de Maître Agathe MONCHAUX-FIORAMONTI, SELARL MONCHAUX-FIORAMONTI, Avocate à la Cour de Versailles, dont le Cabinet est situé 21 Avenue André Guibert - 78170 LA CELLE SAINT CLOUD.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE :

Dans un ensemble immobilier situé à LA CELLE SAINT CLOUD (Yvelines), 12 à 18 avenue de la Jonchère, les biens et droits immobiliers cadastrés : - section AB n°56, lieudit « Les Maslards » pour une contenance de 2 ares et 5 centiares - section AB n°103, lieudit « 9007 avenue de la Jonchère » pour une contenance de 12 hectares 77 ares et 95 centiares. L'ensemble immobilier sus désigné a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître BIERRE, Notaire à DOURDAN (ESSONNE), le 5 avril 1962 dont une co-

pie authentique a été publiée au 2ème bureau du Service de la Publicité Foncière de VERSAILLES (YVELINES), le 25 juin 1962 volume 3225 numéro 6. Ledit état descriptif de division - règlement de copropriété a été modifié : - aux termes d'un acte reçu par Maître BIERRE, Notaire à DOURDAN, le 13 juin 1963, dont une copie authentique a été publiée au 2ème bureau du Service de la Publicité Foncière de VERSAILLES, le 16 juillet 1963 volume 3414 numéro 3. - aux termes d'un acte reçu par Maître BIERRE, Notaire à DOURDAN, le 17 mars 1964, dont une copie authentique a été publiée au 2ème bureau du Service de la Publicité Foncière de VERSAILLES, le 21 mars 1964 volume 3525 numéro 9. - aux termes d'un acte reçu par Maître BIERRE, Notaire à DOURDAN, le 27 mai 1964, dont une copie authentique a été publiée au 2ème bureau du Service de la Publicité Foncière de VERSAILLES, le 20 juin 1964 volume 3569 numéro 4. - aux termes d'un acte reçu par Maître BIERRE, Notaire à DOURDAN, le 16 décembre 1969, dont une copie authentique a été publiée au 2ème bureau du Service de la Publicité Foncière de VERSAILLES, le 5 avril 1973 volume 6120 numéro 12. - aux termes d'un acte reçu

par Maître BIERRE, Notaire à DOURDAN, le 13 janvier 1973, dont une copie authentique a été publiée au 2ème bureau du Service de la Publicité Foncière de VERSAILLES, le 5 avril 1973 volume 6120 numéro 13. - aux termes d'un acte reçu par Maître GAREAU, Notaire à BOUGIVAL, le 17 juin 1975, dont une copie authentique a été publiée au 2ème bureau du Service de la Publicité Foncière de VERSAILLES, le 11 juillet 1975 volume 7139 numéro 19. - aux termes d'un acte reçu par Maître RADET, Notaire à RUEIL MALMAISON, le 2 décembre 1976, dont une copie authentique a été publiée au 2ème bureau du Service de la Publicité Foncière de VERSAILLES, le 14 janvier 1977 volume 7774 numéro 1. - aux termes d'un acte reçu par Maître GAREAU, Notaire à BOUGIVAL, le 27 avril 1977, dont une copie authentique a été publiée au 2ème bureau du Service de la Publicité Foncière de VERSAILLES, le 7 juin 1977 volume 7926 numéro 4. - aux termes d'un acte reçu par Maître REGNIER, Notaire à PARIS, le 21 janvier 1986, dont une copie authentique a été publiée au 2ème bureau du Service de la Publicité Foncière de VERSAILLES, le 24 décembre 1986 volume 1986P numéro 8990. - aux termes d'un

acte reçu par Maître REGNIER, Notaire à PARIS, le 3 décembre 1986, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau du Service de la Publicité Foncière de VERSAILLES, le 24 décembre 1986 volume 1986P numéro 8991. - aux termes d'un acte reçu par Maître THOMAS, Notaire à LA CELLE SAINT CLOUD, le 16 février 1987, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau du Service de la Publicité Foncière de VERSAILLES, le 16 février 1987 volume 1987P numéro 1055. - aux termes d'un acte reçu par Maître MORAND de JOUFFREY, Notaire à LA CELLE SAINT CLOUD, le 14 décembre 1992, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau du Service de la Publicité Foncière de VERSAILLES, le 8 mars 1993 volume 1993P numéro 1456. 3 - aux termes d'un acte reçu par Maître HUBER, Notaire à VERSAILLES, le 29 juin 1995, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau du Service de la Publicité Foncière de VERSAILLES, le 18 août 1995 volume 1995P numéro 5832. - aux termes d'un acte reçu par Maître HUBER, Notaire à VERSAILLES, le 20 juillet 2001, dont une copie

authentique a été publiée au 2^{ème} bureau des hypothèques de VERSAILLES, le 5 octobre 2001 volume 2001P numéro 8523. - aux termes d'un acte reçu par Maître HUBER, Notaire à VERSAILLES, le 25 mars 2003, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau du Service de la Publicité Foncière de VERSAILLES, le 15 avril 2003 volume 2003P numéro 2831. - aux termes d'un acte reçu par Maître GERARD, Notaire à PARIS, le 30 septembre 2004, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau du Service de la Publicité Foncière de VERSAILLES, le 30 novembre 2004 volume 2004P numéro 10070. - aux termes d'un acte reçu par Maître RQUIER, Notaire à LA CELLE SAINT CLOUD, le 11 septembre 2006, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau du Service de la Publicité Foncière de VERSAILLES, le 2 octobre 2006 volume 2006P numéro 8711. - aux termes d'un acte reçu par Maître GERARD, Notaire à PARIS, le 13 septembre 2006, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau du Service de la Publicité Foncière de VERSAILLES, le 19 octobre 2006 volume 2006P numéro 9386. - aux

termes d'un acte reçu par Maître GIBERT, Notaire à PARIS, le 25 juin 2012, dont une copie authentique a été publiée au 2^{ème} bureau du Service de la Publicité Foncière de VERSAILLES, le 20 août 2012 volume 2012P numéro 6550.

Et plus particulièrement le lot de copropriété n° 3298 consistant en : Dans le bâtiment « Pb », escalier 3, au rez-de-chaussée, à droite, porte donnant sur couloir desservant les chambres de service : **une CHAMBRE DE SERVICE** portant les références « Pb.3.00.S2 et une salle de douche avec lavabo. Précision étant ici faite que cette chambre de service a, en commun avec deux autres chambres de service, une salle de douche et un water-closet. Avec les trente quatre / trois cent vingt huit mille cent vingt cinquièmes (34 / 328125èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Adresse postale : **111 Résidence Elysée II 78170 LA CELLE SAINT CLOUD.**

Le bien est loué.

Surface Loi Carrez **13,42 m².**

MISE A PRIX : 10.000 EUROS

NOTA : on ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de VERSAILLES.

Fait et rédigé à Versailles le 29 mars 2022 par l'avocate soussignée : Maître Agathe MONCHAUX-FIORAMONTI - SELARL MONCHAUX-FIORAMONTI, Avocate à la Cour de Versailles.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES ou au cabinet de l'avocat du poursuivant.

Les visites par huissier auront lieu
le 9 mai 2022 de 10 heures à 12 heures
et le 12 mai 2022 de 14 heures à 16 heures.